

AVIS DU CODEV DE BALMA

Le bien-vivre à Balma

Remis au Maire de Balma en Décembre 2019

SOMMAIRE

Introduction	4
Bien vivre à Balma	4
Une approche du bien-vivre	5
1. Préserver le lien social	7
L'espace public, indispensable pour tisser des liens	7
Une vie associative très active mais fragile	7
Des subventions et un soutien logistique à développer	8
Une mutualisation devenue nécessaire	9
La communication, un outil essentiel pour la visibilité	10
Entretenir des relations de voisinage harmonieuses	11
2. Mobilités et urbanisme	12
Conjuguer urbanisme et climat	12
Faire face aux différentes nuisances induites par le développement de la Métropole	12
La pollution sonore	12
Le développement des nuisibles	14
La pollution lumineuse	14
La congestion du trafic routier et la pollution de l'air	15
État et perspectives des transports en commun	15
Encourager les mobilités actives*	16
La marche	16
Le vélo	16

3. L'accès aux services	17
Les commerces de proximité	17
L'offre de santé	17
L'éducation	19
L'emploi	19
La gestion des déchets	20
La ville et le numérique	21
Les loisirs	21
4. La culture	22
Les attentes et pratiques culturelles des Balmanais	22
Une palette d'acteurs	23
L'offre culturelle en questions	24
Les politiques publiques en faveur de la culture	25
La programmation des manifestations culturelles	25
Les équipements culturels et le patrimoine	25
Éducation/Enseignement artistique	27
Le budget culture	27
Les nouveaux partenariats avec Toulouse Métropole et le département	27
5. Le sport et les activités physiques	29
La gouvernance du sport	29
La place des associations dans le sport	30
Conclusion	32
Glossaire	34
Remerciements	35

Introduction

En mars 2018, le Codev remettait au maire son premier avis intitulé *Balma entre ville et campagne*. Il y était surtout question d'urbanisme et l'avis insistait sur l'importance de préserver des zones vertes sans refuser le nécessaire développement urbain lié à la réussite économique de la Métropole. Le Codev avait souligné les enjeux du temps long, dans lequel s'inscrivent, entre autres, la sanctuarisation de la vallée de l'Hers, la nécessité d'un bon compromis entre densification et qualité de vie ou encore l'anticipation sur les modes de déplacement à venir.

Bien vivre à Balma

Cette année, le travail du Codev suit la même logique et porte sur une notion difficile à évaluer mais qui est bien la finalité de la politique : le bien-vivre. La qualité de vie dépend en grande partie du parcours familial et professionnel de chacun. Pour autant, le rôle des diverses institutions et des associations qui prennent en charge le collectif est fondamental.

C'est pourquoi, au-delà des élus, nous nous adressons à tous les citoyens qui pensent pouvoir participer aux évolutions de notre commune. En plus d'identifier les atouts et faiblesses de notre territoire, il s'agit d'anticiper les besoins futurs des Balmanais et de proposer des pistes de réflexion.

Au sein d'une métropole qui approche le million d'habitants, la ville de Balma, ancienne cité-dortoir qui attirait les ouvriers et les employés dans les années 1960, est devenue une commune très prisée des cadres et des catégories aisées. En effet, tout en étant proche du centre-ville de Toulouse, Balma permet de bénéficier de plus d'espace et de s'extraire de l'agitation urbaine. Dans ce contexte dynamique de forte croissance démographique et de nécessaire transition environnementale, il ne faut pas penser que le bien-vivre est acquis. L'accès à la culture, aux activités proposées par les associations ou encore aux soins doit être assuré, alors que la tendance actuelle est à la réduction de la dépense publique.

Le bien-vivre à Balma ne peut pas non plus être pensé en vase clos. De nombreux Balmanais installés dans la commune s'inquiètent de la densification de l'habitat. L'accueil nécessaire de nouveaux habitants peut générer des tensions entre voisins et mener à une saturation des services, remettant en cause ce qui fait précisément la qualité de vie à Balma. Mais on ne peut défendre une conception du bien-vivre qui consisterait à faire de notre commune une bulle, renvoyant aux

communes alentour le soin de gérer l'accroissement de la population de la Métropole. À terme, les conséquences d'une telle politique seraient ressenties par tous, Balmanais compris. La réflexion qui suit n'est donc pas une simple défense des intérêts immédiats des Balmanais mais vise le bien commun avec un objectif de développement durable.

Une approche du bien-vivre

Lorsque l'on s'intéresse à la question du bien-vivre, la première complexité consiste à en donner une définition précise. La notion est en effet vague et relative, les critères du bien-vivre n'étant pas forcément les mêmes pour tous. Aussi, la qualité de vie de chacun est liée à sa situation personnelle, aussi bien professionnelle que familiale. En outre, pour pouvoir se préoccuper du bien-vivre et de la gestion du commun, il faut que les besoins les plus élémentaires de l'existence soient satisfaits : se nourrir, se loger, se chauffer... La réflexion sur le bien-vivre est une recherche de qualité, elle s'inscrit dans une logique du mieux qui inspire notre travail. Mais il ne faut pas oublier qu'en 2016, 8,8 % des Balmanais étaient sous le seuil de pauvreté et qu'il s'agit pour eux avant tout de pouvoir vivre décemment avant de réfléchir au bien-vivre.

Une réflexion sur le bien-vivre est cependant capitale. Il apparaît aujourd'hui comme une évidence que la politique ne peut avoir la croissance économique comme seul objectif. Les enjeux sur le long terme et la remise en question d'un consumérisme vide de sens amènent les pouvoirs publics à prendre de la hauteur.

La question environnementale, le rapport entre ville et campagne, la préservation du patrimoine ou la place des citoyens dans le processus démocratique sont par conséquent remis au centre du débat.

La recherche du bien-vivre implique également un bon savoir-vivre, au sens de savoir être. Que ce soit pour les activités associatives, les rapports entre voisins ou la sauvegarde de l'environnement, le bien-vivre est une construction commune qui fait appel au savoir-vivre de chacun. Et s'il existe autant de définitions du bien-vivre que d'habitants, aucune ne peut se passer de la dimension collective que revêt la gestion de la vie en société.

Des mouvements de fond sont à l'œuvre dans notre ville : densification, saturation des voies de communication, augmentation de la pollution, réchauffement climatique, augmentation du bruit, des ondes électromagnétiques, envahissement par les moustiques, difficultés d'accès aux soins notamment lorsque les médecins partis à la retraite ne sont pas remplacés, etc... La métropolisation, l'augmentation du niveau

de vie et les progrès technologiques produisent des nuisances qui peuvent fortement impacter la qualité de vie, laquelle peut se dégrader très rapidement. La vigilance est donc impérative. Des indicateurs pour mesurer le bien-vivre sont difficiles à mettre en place localement, mais de nombreux entretiens, effectués par notre volontaire en service civique, ont montré que certaines des nuisances évoquées peuvent compromettre de manière très importante la qualité de vie, voire provoquer des souffrances.

Le travail du Codev a donc porté sur tous ces éléments du commun, sur lesquels il est possible d'agir afin d'améliorer ou de préserver la qualité de vie des Balmanais.

1. Préserver le lien social

Quand le lien social est évoqué dans le débat public, c'est souvent pour insister sur son délitement tout en appelant à le « restaurer ». Par lien social, on entend le fait de tisser des liens au-delà du cercle familial, de partager des projets, de s'entraider. On ne saurait dresser un constat amer en ce qui concerne Balma. Très dynamiques sur le plan associatif, les nouveaux arrivants trouvent vite leur place.

L'espace public, indispensable pour tisser des liens

Balma, par ses équipements, ses initiatives et son soutien aux associations, doit faciliter les rencontres, que ce soit lors d'activités régulières ou lors d'événements exceptionnels. Il est essentiel que des lieux ouverts au public favorisent les échanges et accueillent des événements où des rencontres spontanées peuvent avoir lieu. C'est par exemple le cas deux fois par semaine avenue des Mimosas où se tient le marché. En revanche, la place de la Libération, trop minérale et pas assez séparée des voies de circulation, est adaptée aux événements importants, mais pourrait être aménagée de façon à être plus accueillante et conviviale. L'isoler en partie de la circulation par des arbres semble être une nécessité pour beaucoup.

Globalement, il manque sur l'ensemble du territoire de la commune des centralités de quartier accueillantes qui inciteraient les Balmanais à investir l'espace public. L'espace commun ne devrait pas se limiter à la mobilité et à des mini-espaces verts.

Une vie associative très active mais fragile

À Balma, il existe près de 120 associations, dont la moitié touche des subventions et dont la plupart bénéficient gratuitement de salles ou d'équipements municipaux. Notre ville fait preuve d'un dynamisme associatif assez exceptionnel qui participe de manière importante à la qualité de vie des Balmanais. L'essentiel de leur fonctionnement est

assuré grâce au bénévolat et à des ressources privées. Certaines associations, telles que les grands clubs de sport ou la Grainerie, ont un rôle majeur en termes d'enjeux économiques, symboliques ou culturels. Et d'autres, comme le Secours Populaire ou les AMAPs, ont un rôle social essentiel.

En phase préparatoire de la rédaction de cet avis, le Codev a adressé un questionnaire aux dirigeants des associations les invitant à participer à ses réflexions. Leur manque de disponibilité a été mis en avant pour expliquer la modeste participation des bénévoles associatifs.

On peut penser que les associations, même si elles ont de réels sujets d'inquiétude sur le long terme, n'ont pas de soucis immédiats avec la gestion communale, laquelle s'inscrit dans une longue histoire de coopération avec le monde associatif. Cependant, dans un contexte de baisse des capacités financières des communes, la politique associative de la ville de Balma mérite d'être interrogée.

Le dynamisme associatif est un enjeu pour la qualité de vie à Balma, et la mairie, malgré les contraintes financières, doit continuer voire accentuer ses efforts de coordination, de subventionnement, de prêt de locaux et d'aide en matériel.



Des subventions et un soutien logistique à développer

Le budget global des dotations aux associations n'augmente que légèrement, alors même que les demandes de ces associations et leur nombre d'adhérents s'accroissent. Cette rigueur financière implique une adaptation de la part des associations. Il conviendrait d'explicitier les critères d'attribution des subventions et de définir plus clairement la politique associative. Souligner l'importance du service rendu à la collectivité passe par un soutien plus affirmé aux associations qui ont une utilité éducative, sociale, culturelle ou environnementale.

Les évolutions fiscales actuelles qui affectent les budgets communaux font craindre aux acteurs associatifs une baisse des subventions nécessaires à leur fonctionnement. Depuis de nombreuses années, cette

question est d'actualité, avec comme alternative le recours au mécénat (qui fait bénéficier d'avantages fiscaux) et au sponsoring. Mais seules les plus grandes associations dotées d'une bonne visibilité et d'un encadrement administratif efficace peuvent réellement recueillir les fruits de ces avantages fiscaux accordés aux entreprises désireuses de financer le monde associatif.

Par ailleurs, si le nombre et la qualité des équipements de la ville mis à la disposition des associations ont été pendant longtemps exemplaires, on constate depuis quelques années que la croissance démographique rapide de Balma rend insuffisante l'offre de locaux disponibles. D'autant que la période transitoire liée aux travaux du « Cœur de ville » pose la question du relogement futur de certaines associations.

L'accompagnement des associations se fait aussi grâce au prêt de matériel et à des aides ponctuelles de la part des agents municipaux. Ce soutien est essentiel. Toute politique restrictive, justifiée par des économies budgétaires, aurait un impact très négatif sur le montant des cotisations pour les adhérents ou pour les usagers.

Un coût élevé des cotisations peut conduire à une concurrence avec le privé, dont le rôle n'est pas de se préoccuper d'équité sociale. Le risque d'exclusion d'une part importante de la population est bien réel.

En conséquence, le rôle de la municipalité dans la coordination de la vie associative doit être encore accentué afin de permettre une optimisation du calendrier des événements, des locaux, des équipements et du matériel. Les instances de concertation entre associations et municipalité doivent être pérennisées, mais elles doivent aussi proposer un accompagnement plus approfondi car la gestion des associations demande toujours plus de compétences. Un effort de simplification des démarches est aussi nécessaire pour ne pas décourager les bénévoles. En cette période où trouver des citoyens à la fois capables et volontaires pour s'engager dans le bénévolat devient difficile, il semble également opportun de valoriser, au moins symboliquement, le travail des nombreux responsables associatifs qui s'investissent dans la vie locale.

Une mutualisation devenue nécessaire

La vie associative balmanaise comporte une part d'activités ayant une forte vocation communale. Cependant, beaucoup de ces associations ont un recrutement qui dépasse largement le territoire de la commune, faisant jouer à Balma un rôle de centralité intercommunale. Quelques

associations organisent des activités qui ont un impact métropolitain voire au-delà, comme certains tournois sportifs ou certaines manifestations culturelles. La politique associative de la mairie passe par conséquent par une bonne coordination avec la Métropole. On peut aussi imaginer une politique de subvention et d'accompagnement qui s'inscrit dans des échelles plus vastes telles que le département ou la région.

De plus, en raison de l'évolution des normes, de la nécessité d'optimiser la gestion, d'éviter la redondance des offres, d'exister malgré la concurrence économique, les clubs sportifs et structures associatives ont tendance, comme dans d'autres domaines (santé, médico-social, universités et grandes écoles...), à se regrouper, et acquièrent ainsi un rayonnement plus large qui peut s'étendre sur plusieurs communes, arrondissements ou cantons.

Au-delà de la mutualisation, un travail est à mener sur la coopération entre les associations existantes. Un pôle d'information et d'échanges pourrait être conçu pour favoriser la programmation concertée, l'organisation de plannings et la réservation de salles.

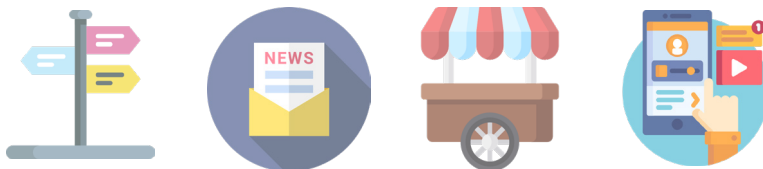
La communication, un outil essentiel pour la visibilité

Pour l'organisation d'événements, la communication est un outil stratégique pour les associations. Aussi est-elle bien souvent pointée du doigt lorsque le public n'est pas au rendez-vous. Les associations expriment le besoin d'un soutien de communication complémentaire à ceux mis en place : panneaux spécifiques de proximité, kiosque, newsletters culturelles, meilleure visibilité numérique... Certes, des supports sont mis à disposition par la mairie (agenda des manifestations, mobilier urbain supportant des affiches, etc.). Mais c'est dans les jours précédant l'événement que la communication est la plus efficace, or les supports accessibles sont en nombre trop limité.

On pourrait, par exemple, envisager un affichage type « colonne Morris », qui bénéficierait d'une meilleure visibilité que les affiches disposées dans le local de la place de la Libération. La future médiathèque pourrait servir de point relais à la communication culturelle, et en particulier à celle des associations culturelles balmanaises. De façon plus générale, un panneau d'affichage pourrait être réservé à l'ensemble des associations balmanaises. Une autre solution serait l'installation sur le marché, avenue des Mimosas, d'un stand donnant toutes les informations sur les événements à venir.

On ne saurait se passer non plus d'une communication numérique. Elle pourrait prendre la forme d'une newsletter personnalisée suivant les centres d'intérêt que l'on renseignerait au préalable, ou d'une réorganisation

du site de la mairie afin de mettre plus en avant l'agenda des associations, ce qui serait particulièrement bénéfique aux plus petites d'entre elles. La création d'une application pour smartphone dédiée à la vie locale pourrait aussi être envisagée.



La communication doit aussi se traduire par un dialogue entre associations qui se retrouvent périodiquement, surtout en Juin et en fin d'année, en concurrence pour l'usage de salles ou d'équipements collectifs. À ce titre, les rencontres, telles les matinales des associations, favorisent les contacts. Concernant plus spécifiquement les associations culturelles, une instance de concertation pourrait être instaurée, notamment pour optimiser la programmation d'événements.

Entretenir des relations de voisinage harmonieuses...

Il existe à Balma, comme partout, des conflits de voisinage. Le meilleur moyen d'y remédier est encore de compter sur le savoir-vivre de chacun. Pour certains, l'ancienneté confère un sentiment de légitimité, et l'installation des nouveaux Balmanais ne se fait pas toujours sans difficultés. À Balma, où l'on ne connaît ni l'anonymat des grandes villes ni les nombreuses interactions des villages d'antan, mais où la promiscuité est parfois inévitable, entretenir des relations pacifiées avec ses voisins est un élément fondamental du bien-vivre.

Les associations de quartier, telle Vivr'A Vidailhan, jouent de ce point de vue là un rôle important et doivent être soutenues dans leur rôle d'animation et d'intégration.

Même si on relève quelques inquiétudes de la part des personnes âgées qui se sentent parfois en insécurité, Balma reste cependant une ville relativement calme, où il y a nettement moins de délinquance que dans le reste de la Métropole.

2. Mobilités et urbanisme

La possibilité de se déplacer facilement, l'accès à des espaces verts et la limitation des diverses pollutions urbaines sont des leviers essentiels de la politique locale. Loin d'être un luxe, ils sont les fondations du bien-vivre. Comment prétendre profiter de services s'ils ne sont pas accessibles ? Comment développer la « vie du dehors » si l'environnement n'est pas accueillant ? La précédente réflexion du Codev remise au maire en mars 2018 portait sur l'équilibre entre ville et campagne à Balma et nous vous y renvoyons pour une étude plus détaillée de ces questions.

Conjuguer urbanisme et climat

Bien vivre à Balma, c'est aussi s'interroger sur l'adaptation de la ville aux enjeux climatiques. Quels modes de vie garantiront à moyen et long termes le cadre de vie tant apprécié de Balma ?

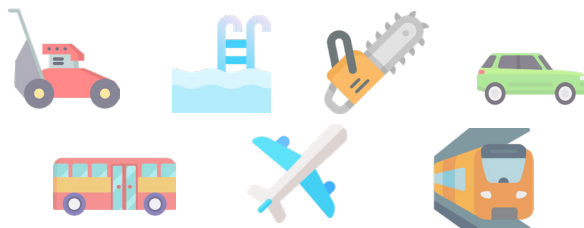
Bien que globaux, les enjeux climatiques vont nous demander des efforts très importants pour adapter la ville aux canicules et phénomènes météorologiques extrêmes de plus en plus fréquents. Une action primordiale serait de renforcer dès aujourd'hui les plantations d'arbres le long des infrastructures et au cœur des zones habitées, ainsi que de maintenir les grandes emprises naturelles et agricoles qui entourent Balma, afin de favoriser le rafraîchissement naturel de la ville. Quartier par quartier, il s'agit aussi de veiller à l'équité environnementale sur l'ensemble du territoire balmanais pour offrir un cadre climatique qui soit le même pour tous : rénovation énergétique des bâtiments, création d'îlots de fraîcheur, protection de la qualité de l'air...

Faire face aux différentes nuisances induites par le développement de la Métropole

La pollution sonore

Si l'on vient à Balma, c'est pour trouver la tranquillité que le cœur métropolitain ne peut offrir. Cependant, le silence, devenu un luxe, ou plus généralement le calme ne sont pas toujours au rendez-vous.

Trois sources de bruit peuvent contrarier cette recherche : le trafic routier, les avions de l'aérodrome de Lasbordes et... les voisins.



Situé en première couronne, Balma est une commune à la fois très étendue (desservie par trois échangeurs) et une zone de transit nécessaire pour les habitants des communes de 2^e et de 3^e couronne. Dans un contexte d'usage majoritaire de la voiture, le développement immobilier a généré l'accroissement d'un trafic de transit sur des axes de plus en plus sollicités, créant de nouvelles nuisances dans des secteurs jusque-là relativement épargnés.

Le plan « Périmètres soumis aux risques et aux nuisances » du PLUiH 2018 indique les zones les plus affectées par le bruit routier le long des grands axes : le périphérique intérieur (le long de Balma, un des trafics les plus intenses de l'agglomération) mais aussi les pénétrantes (route de Lavaur, route de Mons et route de Castres), ainsi que la rue Saint-Jean, l'avenue François-Mitterrand, l'avenue des Arènes, l'avenue de la Plaine et l'avenue Saint-Martin-de-Boville. Cependant, de nouvelles voies, absentes de ces périmètres du PLUiH, sont de plus en plus sollicitées : l'avenue des Mourlingues, la route de Flourens, l'avenue Gaston-Doumergue et la route de Pin-Balma. L'inquiétude dans des secteurs jusque-là relativement calmes commence à poindre.

D'autant plus que, pour les constructions les plus anciennes, l'isolation phonique n'est pas toujours à la hauteur des besoins. La limitation de vitesse réduit en partie ces désagréments, mais le bruit du trafic routier est un problème qui dépasse largement les prérogatives de la commune et qui nécessiterait des décisions à l'échelle de la Métropole, qui en a depuis peu la compétence.

Le redéploiement d'un réseau de transports en commun intercommunal devrait, dans un avenir plus ou moins lointain, prendre en compte cette nouvelle donne et être encore plus réactif à l'évolution des besoins, avec pour objectif de diminuer l'usage de la voiture.

En ce qui concerne l'aérodrome de Lasbordes et les nuisances que le ballet incessant des avions occasionne, c'est une longue histoire. Depuis

l'ouverture à la circulation aérienne publique en 1955, celle-ci a été ponctuée par les arrêtés des maires de Balma, Pin-Balma, Saint-Orens et Montrabé en 1996 (invalidés par la suite), la signature d'une « Charte de qualité de l'environnement de l'aérodrome » en 2004 et enfin la gestion par Toulouse Métropole depuis 2007. À Balma, cette question est suivie par une association, l'APCVEB, qui s'investit depuis 1990 et représente encore aujourd'hui les riverains au sein de la Commission consultative de l'environnement de l'Aérodrome de Toulouse-Lasbordes animée par Toulouse Métropole. Depuis 2004, le respect de cette charte a entraîné une réelle amélioration pour les riverains, mais de nombreux Balmanais (par exemple, les habitants de l'écoquartier Vidailhan) continuent à subir les nuisances sonores des avions de Lasbordes. Depuis fin 2017, la perspective à l'étude est une révision de la charte intégrant de nouvelles normes.

Enfin, d'autres éléments sont à signaler : les bruits de voisinage (tondeuses hors des créneaux horaires définis par arrêté, piscines...). En ce qui concerne les piscines, le problème est croissant en raison de leur multiplication, même en centre-ville. En cause, la proximité des piscines des limites séparatives, qui est de 2 mètres minimum, ce qui est insuffisant. Un rappel des bonnes conduites de voisinage devrait être effectué. Malgré tous ces « bémols », les Balmanais ne se plaignent pas trop de la pollution sonore. Mais cela mérite un point de vigilance dans le futur.

Le développement des nuisibles

Les rapports de l'homme avec la nature ne sont pas toujours idylliques. Les évolutions climatiques et la perte de biodiversité semblent avoir conduit à un développement incontrôlable des moustiques. Cela peut être un réel désagrément lors d'activités extérieures et *in fine* la qualité de vie des Balmanais s'en trouve affectée. Un accompagnement par la municipalité des particuliers qui veulent faciliter l'implantation des prédateurs des moustiques pourrait être mis en place. La prudence par rapport à l'usage des insecticides rend difficile l'action publique et privée. La lutte contre ce fléau passe par le comportement de tous. Une attention importante doit être portée à l'arrosage privé de façon à limiter les eaux stagnantes, mais aussi à l'arrosage des parcs publics qui a été automatisé.

La pollution lumineuse

Une autre nuisance qui affecte la nature, et dans une moindre mesure les hommes, est la pollution lumineuse. L'APCVEB a travaillé sur cette question, et depuis 2018, la mairie va dans le sens de ses recommandations : éclairages publics équipés d'ampoules LED (dont l'intensité toutefois pourrait être diminuée), lampadaires éteints sur la voie des Carènes entre 0 h 45 et 6 h 30 du lundi au vendredi et entre 3 h 45 et 6 h 30 du vendredi au dimanche, abaissement progressif de l'intensité lumineuse systématiquement mis en place sur les nouveaux éclairages.

La congestion du trafic routier et la pollution de l'air

Un constat très inquiétant : à Balma, la circulation est de moins en moins fluide et, malgré le renouvellement du parc automobile, la pollution est en stagnation, voire en augmentation. Ce phénomène, conjugué à l'augmentation des températures, nuit directement à la qualité de vie. Une des solutions consisterait à végétaliser les zones les plus denses et à séparer les grandes zones urbanisées par des couloirs naturels de plusieurs centaines de mètres pour favoriser la ventilation de la ville.

Résoudre les problèmes de mobilité ne peut se faire sans une vision globale de l'urbanisme et un équilibre entre les différents modes de déplacement. L'exemple récent de la construction d'une centrale à béton à Flourens permet de comprendre que l'impact d'une activité économique, pourtant nécessaire à l'agglomération, peut induire des nuisances très importantes, en l'occurrence liées au trafic des camions.

État et perspectives des transports en commun

Un transport collectif doit avoir un coût raisonnable et une fréquence satisfaisante. La difficulté bien connue de Balma est son étalement urbain qui rend sa desserte peu efficace. Aussi, les bus s'arrêtent de circuler relativement tôt, ce qui peut compliquer l'accès aux manifestations culturelles et autres activités nocturnes.

Les transports en commun sont pourtant essentiels. Ne serait-ce que si l'on songe aux nombreux lycéens qui n'ont d'autre choix que de se rendre à Toulouse tous les jours. Les récentes modifications d'itinéraires, qui avaient pour but d'optimiser le réseau et de mieux desservir les quartiers de Lasbordes et de Vidailhan ont cependant un peu dégradé le service pour les habitants du centre de Balma. Si bien que la diminution des fréquences en période de vacances scolaires rend dissuasive l'utilisation des lignes de bus concernées. La fréquentation des bus a toutefois augmenté de façon non négligeable depuis les changements d'itinéraires.

Toutefois, il existe des perspectives prometteuses, mais à trop long terme, ce qui ne doit pas empêcher Balma d'être proactif en ce domaine, bien au contraire. On peut mentionner ici les recherches en cours sur le développement de navettes autonomes adaptées à des zones peu denses, car en réduisant les coûts de fonctionnement, une meilleure fréquence pourrait être soutenue dans les zones résidentielles. C'est en effet dans ces zones à densité modérée qu'il est urgent de trouver des solutions économiques et efficaces pour résoudre la problématique du dernier kilomètre et ainsi limiter l'usage de la voiture individuelle.

Encourager les mobilités actives*



La marche

Les piétons doivent se déplacer sur des trottoirs conçus dans la logique du « tout voiture ». Ces derniers sont à certains endroits non seulement peu adaptés à une réelle mobilité piétonne, mais aussi totalement impraticables pour les personnes à mobilité réduite ou pour les poussettes, ce qui, dans un contexte favorisant l'accessibilité, est un réel problème pour la ville. Un plan trottoirs a été initié et les aménagements, quand cela est possible en fonction de la voirie, sont réalisés progressivement.

Il est aussi à signaler que l'avenue des Mimosas n'a plus de trottoir côté parc. Cette zone est en effet devenue un parking très utilisé dont l'allée centrale est dangereuse pour les enfants quand des conducteurs pressés l'empruntent pour éviter les ralentisseurs. Cette voie importante pour la vie locale mérite d'être repensée.

Enfin, l'été, le manque d'ombre rend les déplacements à pied difficilement supportables. En revanche, les nombreux chemins verts piétonniers reliant les quartiers constituent de vastes parcours paysagers agréables à fréquenter et très appréciés des Balmanais. Ils favorisent les mobilités actives et ont un vrai rôle social : on s'y promène en famille, on y rencontre ses voisins, on y découvre la faune et la flore. La prochaine étape consisterait à harmoniser et à conforter ce réseau sur tout le territoire communal.

Le vélo



L'usage du vélo, quant à lui, que ce soit pour aller au travail ou en tant que loisir, doit se développer, et être porté notamment par les vélos électriques qui rendent les coteaux balmanais plus facilement praticables. Pour autant, et malgré un réseau plus important que dans d'autres communes, il est à déplorer **des discontinuités dans les pistes cyclables, lesquelles sont souvent encombrées par des obstacles, tout cela donne un sentiment d'insécurité et entravent les déplacements.** Le développement d'aménagements cyclables continus, sécurisés et ombragés, inciterait davantage parents et enfants à opter pour le vélo pour effectuer leurs déplacements. D'autant que les évolutions de ces dix dernières années comme les zones 30 ou le partage de la voirie devraient conduire à des mobilités actives apaisées.

Enfin, on constate que les feux de signalisation automatiques ne fonctionnent pas pour les cyclistes. En effet, seule la présence d'un véhicule permet de déclencher le feu vert !

Des axes cyclables importants doivent être aménagés et sécurisés, notamment dans le futur parc urbain de la vallée de l'Hers. Les centres de quartiers doivent devenir des zones de partage où la voiture est tolérée mais laisse la priorité aux autres usagers de l'espace public. C'est en repensant ses règles d'urbanisme en fonction de l'évolution des mobilités que Balma pourra rattraper son retard.

*Voir glossaire.

3. L'accès aux services

La croissance de Balma, sa dynamique immobilière et spatiale ainsi que l'évolution des modes de consommation peuvent rendre l'accès aux services plus difficile. En conséquence, il revient aux pouvoirs publics de s'assurer qu'un bon accès aux services reste garanti pour tous.

Les commerces de proximité

Les commerces de proximité permettent une économie de temps substantielle et surtout participent à la réduction des déplacements en voiture tout en faisant vivre les centralités. Outre leur fonction commerciale, ils favorisent donc le lien social. Si Balma a la chance d'avoir un marché dynamique deux jours par semaine et n'est pas dépourvu dans son hypercentre de commerces et de services, les personnes âgées, qui ont du mal à se déplacer et qui vivent dans les quartiers moins centraux, ont des inquiétudes légitimes. En effet, les commerces du centre-ville sont peu à peu remplacés par des agences bancaires ou immobilières. Cette tendance qui se généralise dans les centres-villes, et l'avenue de Toulouse en est un parfait exemple, doit être enrayerée au profit de commerces plus utiles à la vie quotidienne.

L'offre de santé

Les Balmanais ont conscience de ne pas appartenir à un de ces « déserts médicaux » souvent évoqués dans les médias. Le médecin de famille mais aussi le réseau d'associations, notamment sportives, sont là pour les sensibiliser à la préservation de leur santé.

Cependant, bon nombre de Balmanais ont été surpris par les récentes difficultés de remplacement de médecins généralistes ou spécialistes partis à la retraite. La fragilité de la distribution habituelle des soins est apparue à tous, que cela soit au niveau des moyens de diagnostic traditionnels (laboratoire d'analyses, centre de radiologie, etc.), des soins de suite et de réadaptation* à domicile, de l'accès à un médecin traitant, et on peut noter le manque de coordination des activités médicales.

Quant aux activités de diagnostic et de soins associées à des technologies plus ou moins sophistiquées, il convient de les chercher en dehors de Balma, au sein de l'agglomération. Cependant, le recours à des technologies de pointe est de plus en plus souvent nécessaire et les délais de prise en charge s'allongent, parfois dangereusement.

*Voir glossaire.

Balma bénéficie de la présence d'équipements de santé : deux cliniques dans son environnement immédiat (la Clinique de L'Union à Saint-Jean, la Clinique La Croix du Sud à Quint-Fonsegrives), le CHU de Toulouse ainsi que des urgences couvertes par le Samu 31, deux établissements d'hébergement pour personnes âgées (l'Ehpad Marie-Lehmann et la Résidence Pierre-Ribet qui dispensent les soins appropriés à leurs résidents).

Dès lors, face à un problème de santé, le médecin généraliste doit tenir compte de cet environnement et trouver très vite la réponse la plus adéquate : diagnostic à étayer, appréciation de l'urgence, connaissance des compétences disponibles, délais acceptables, conditions de sécurité... Pilier de la distribution des soins, le médecin généraliste semble actuellement en difficulté.

Pour diverses raisons, le mode d'exercice proposé ne semble plus convenir aux nouveaux diplômés, qui ont davantage la culture de l'équipe soignante, du partage des tâches... Les métiers médicaux et paramédicaux sont en redéfinition. Un nouveau mode d'exercice se profile avec les bouleversements qu'engendre la combinaison de l'informatique, de la biologie, des sciences cognitives, de l'imagerie médicale...

Il faut donc permettre aux nouveaux médecins généralistes d'affirmer leur place au centre de la distribution des soins. Pour cela, ils exerceront plutôt en équipe et seront entourés de spécialistes médicaux et chirurgicaux (vacataires ou à temps partiel) et de techniciens paramédicaux qui apporteront leur concours.



La Maison de santé, en rez-de-chaussée, rue Étienne-Ventenat à Vidailhan.

*Voir glossaire.

La maison médicale semble être le lieu d'exercice privilégié avec toutes ses variantes éventuelles. Elle deviendra aussi un lieu de prévention, de

vaccination, un lieu d'alerte pour les épidémies, les intoxications... et aussi un lieu d'accueil des « petites » urgences selon les réseaux qu'il sera possible d'établir avec les autres services d'urgences et le Samu 31. Elle développera des liens avec le CHU et sera aussi un lieu de stage pour les futurs généralistes. Il pourra s'agir d'un établissement public (centre de santé municipal) ou privé (mutualiste, associatif, groupement de médecins...).

La création d'une ou de plusieurs maisons médicales favorisera le recrutement des professionnels concernés et améliorera l'accès aux soins. Pour ce qui est des pharmacies, il faut veiller à ce qu'elles ne se trouvent pas toutes dans les zones les plus denses, mais qu'elles soient réparties sur l'ensemble du territoire.

L'éducation

La capacité totale d'accueil en crèche est aujourd'hui de 240 places, parmi lesquelles 40 places ont été créées en 2014. Quarante-cinq nouvelles places sont disponibles depuis septembre 2019 dans une crèche dont la construction a commencé en novembre 2018. Les haltes-garderies de Marie-Laurencin et de Noncesse proposent, quant à elles, une quarantaine de places.

À terme, si ce service n'est plus entièrement assuré par les pouvoirs publics, ce sont des acteurs privés qui le fourniront. Les crèches publiques sont encore majoritaires (66 % des places en 2017 à l'échelle nationale), mais les crèches privées gagnent du terrain (avec parmi elles une majorité de crèches privées conventionnées qui appliquent le même tarif que les crèches publiques). Les membres du Codev s'inquiètent de la privatisation de ce service à l'enfance pourtant essentiel.

Le fonctionnement des quatre écoles primaires et du collège, dotés de services adaptés à proximité, tels que la bibliothèque ou les transports scolaires est satisfaisant. En revanche, l'absence de lycée pour une ville de presque 20 000 habitants apparaît aujourd'hui comme un problème. Les lycéens prennent, pour la grande majorité d'entre eux, les transports en commun pour aller étudier à Toulouse, avec des durées de trajet trop importantes au regard de leurs emplois du temps déjà bien remplis et de leur besoin de sommeil.

L'emploi

En mars 2019, Balma comptait 800 allocataires de l'assurance chômage, soit environ 10 % de la population active, proportion comparable à celle de la Métropole.

Le pôle « Développement économique, emplois et commerces » accompagne les demandeurs d'emploi dans leurs démarches (rédaction de CV, mise en relation avec les porteurs d'offres...). Le dynamisme de la Métropole est aussi un atout pour tous ceux qui sont en recherche d'emploi.

La gestion des déchets

Aujourd'hui, les innovations sont clairement du côté des consommateurs : initiatives « Zéro déchet », recours au compostage... Cependant, les préoccupations quant au recyclage effectif des déchets triés mettent en évidence la nécessité pour les pouvoirs publics d'être plus efficaces. C'est le point crucial sur lequel les politiques locales auront un rôle à jouer.

Pour le moment, la gestion des déchets au niveau de la Métropole consiste à demander à la population d'effectuer un tri partiel à l'aide de deux poubelles : l'une allant directement à l'incinérateur du Mirail pour de la valorisation énergétique*, l'autre dans une usine de séparation des déchets (ou centre de tri) qui en envoie une partie vers les filières de recyclage et une autre partie, non négligeable, vers l'incinérateur.



Le coût et l'efficacité du centre de tri pourraient être améliorés si le tri était mieux fait en amont par les particuliers. Un autre problème réside dans le transport des déchets à recycler : la faible densité de ces déchets augmente les coûts environnementaux et financiers liés à leur transport.

Une des solutions pour changer les mentalités et la façon d'organiser le tri serait d'inciter le consommateur à ne plus arriver au supermarché les mains vides, mais à rapporter les emballages des produits qu'il a consommés. Des centres de recyclage pourraient être mis en place sur le modèle des kiosques Reco* développés par Suez afin d'augmenter la quantité et la qualité du plastique recyclé. On peut aussi imaginer des mini-stations de compactage du carton, voire du plastique, afin d'optimiser le transport des déchets.

*Voir glossaire.

Certes la gestion des déchets est une compétence métropolitaine, mais Balma pourrait être une commune pilote et son action pourrait avoir valeur d'exemple.

La ville et le numérique

Dans un monde en constante évolution, les progrès de la technologie fournissent régulièrement de nouveaux outils aux pouvoirs publics. Les données sont au cœur des innovations qui visent à améliorer la qualité des services urbains en rendant nos villes plus « intelligentes ». La région et la Métropole toulousaine ont notamment été précurseurs en matière d'*open data** (données ouvertes), et il ne faudrait pas que cette dynamique s'essouffle alors que cela peut être un levier intéressant pour l'économie numérique et la ville intelligente.

La philosophie qui sous-tend le mouvement *open data* prône également une plus grande transparence des institutions et une plus grande participation des citoyens à la vie démocratique. L'idée est de publier des données cartographiques, budgétaires ou encore liées aux mobilités dans un format qui permette la réutilisation de ces données par la suite.

Balma a l'avantage de se trouver dans la Métropole toulousaine, centre d'innovation à la pointe dans tous les domaines qui touchent aux données, à l'Internet des objets* ou à l'intelligence artificielle.

Les loisirs

L'offre est réelle mais insuffisante pour certaines catégories de la population. Heureusement, les communes alentour offrent beaucoup de possibilités, comme le cinéma. Ainsi, il manque à Balma des espaces de convivialité attrayants pour les jeunes. Le projet de rénovation du centre ville englobe toutefois la création d'un espace dédié, sécurisé et encadré pour les jeunes et les adolescents.

D'autres loisirs connaissent une pratique amateur très développée : le jardinage, par exemple. C'est une activité en croissance qui, en plus de la satisfaction individuelle qu'elle procure, participe au verdissement et à l'embellissement de la ville. Il faut faciliter et encourager la création de jardins familiaux ou collectifs dans la vallée de l'Hers. Jardiner en compagnie d'autres habitants crée du lien social. De même, le bricolage peut susciter un « Café Bricol' ».

*Voir glossaire.

4. La culture

Ces dernières années, la physionomie de la population balmanaise a évolué avec un fort renouvellement. On a assisté à une croissance du nombre de familles avec de jeunes enfants, des jeunes actifs mais aussi des plus de 65 ans et des moins de 20 ans. Le nombre de cadres et de professions intellectuelles supérieures, et plus généralement de diplômés du supérieur, est en nette progression. L'offre culturelle doit nécessairement accompagner ce phénomène.

Les attentes et pratiques culturelles des Balmanais

Les attentes, les aspirations et les besoins spécifiques ont évolué, de même que le vaste champ de la culture. À la fois lien social et potentiel créatif, expression d'individus ou d'associations, la culture est associée à des équipements, à des structures professionnelles ou à des activités amateurs, et s'étend de pratiques traditionnelles (lecture, patrimoine, musique, cinéma, arts plastiques...) à l'utilisation de supports plus récents (audiovisuel, numérique...).



Aujourd'hui, les écrans sont omniprésents et de plus en plus personnalisés, cela se traduit par un recul de la lecture d'imprimés. Internet et les usages numériques (iTunes, Deezer) ont également profondément bouleversé les usages dans l'écoute de la musique, on peut désormais parler de « consommation ».

Parallèlement à l'accroissement de la consommation culturelle sur écrans, permis par les nouvelles technologies et une offre plus flexible, on assiste à une hausse de la fréquentation des établissements culturels et à l'essor des pratiques amateurs.

Ainsi, on peut identifier des publics spécifiques :

- les enfants en milieu scolaire, en contact avec l'offre culturelle proposée durant le temps scolaire (par l'autorité compétente : mairie pour les écoles, conseil départemental pour les collèges), et le temps périscolaire (hors du temps scolaire) ;
- les jeunes, en particulier les adolescents (les moins de 20 ans occupent 38,4 % de la population, proportion qui est en croissance continue), un public difficile à toucher, adepte du zapping, qui sera peut-être plus réceptif à un événement de type festival ;
- les seniors, dont le nombre est important à Balma (19,40 % de la population a plus de 65 ans), mais dont on identifie peu les pratiques culturelles ;
- le « public » des associations, en nette évolution de comportement : consommateurs volatiles qui « zappent » les offres associatives y compris hors de Balma, par conséquent difficiles à informer ;
- les publics « empêchés » : les personnes en établissements spécialisés ou en Ehpad, les personnes qui ont des difficultés à se mouvoir, en difficulté financière...

L'évolution en cours se caractérise par une individualisation des pratiques, l'immédiateté et la volatilité des demandes, et par l'émergence de nouvelles formes culturelles.

Une palette d'acteurs

« Voir, entendre » et « apprendre, faire ». Ces deux démarches s'inscrivent dans des périmètres différents, allant de la culture au sens traditionnel à ce que l'on a nommé « socioculture ». On retrouve dans chacune d'elles des professionnels ou des amateurs qui sont issus des secteurs privé ou public.

Des acteurs privés professionnels interviennent à l'initiative de la commune, par exemple :

- l'Orchestre de chambre de Toulouse (qui a le statut de société coopérative de production), au riche passé qui, au-delà des quatre concerts annuels, dispense, à la demande de la mairie, des animations destinées aux enfants scolarisés ;

- des musiciens, troupes de théâtre et entrepreneurs de spectacles (dans le cadre de la saison organisée par la mairie).

Balma compte une quinzaine d'associations culturelles dont l'activité et le périmètre d'action peuvent varier sensiblement. Ces associations culturelles constituent un vecteur de lien social et d'une « culture en action ». Si l'on peut être « consommateur » et participer à des manifestations ou activités culturelles, on peut également intégrer les nombreuses associations et devenir « acteur » en tant que bénévole. Dans les associations balmanaises, ces deux démarches coexistent parfois.

On distingue, d'une part, les associations employant du personnel à temps plein ou partiel et, d'autre part, les associations animées uniquement par des bénévoles. Deux types d'associations donc, aux contraintes et aux difficultés différentes.

À Balma, deux structures culturelles professionnelles d'envergure nationale ont le statut d'association : la Cinémathèque de Toulouse (dont le centre de conservation se situe à Balma) et la Grainerie. Souvent, ce type d'associations bénéficie de subventions associées à une convention précisant des objectifs, comme c'est le cas pour la Grainerie.

L'offre culturelle en questions

Les associations de Balma proposent une large palette d'activités, de l'enseignement artistique à la préservation du patrimoine en passant par l'organisation d'expositions. En l'absence de cinéma, la MJC* anime une séance hebdomadaire le vendredi soir à l'Auditorium.

Le nombre croissant des manifestations organisées par la mairie et les nombreuses associations, s'il constitue une richesse, est aussi perçu comme un handicap par les « organisateurs ». En effet, la réservation des salles (qui ne sont pas toujours adaptées aux activités déployées) et l'organisation des plannings sont devenues pour certains un véritable « casse-tête ».

Pour faire connaître les manifestations et activités proposées, la communication s'adresse principalement à deux cibles : le public « consommateur », en particulier les jeunes scolarisés, et les autres associations.

L'évolution des comportements et des pratiques culturelles se traduit au niveau de l'offre par la difficulté des acteurs locaux à attirer un public et/ou à donner l'envie de s'exprimer à l'extérieur du cercle privé, en dehors de la programmation d'événements exceptionnels à Balma ou à Toulouse. **Pour organiser ces nombreuses activités et événements, il est suggéré de susciter une coopération plus étroite entre associations et d'en fédérer les bénévoles.**

*Voir glossaire.

Les politiques publiques en faveur de la culture

L'objectif des politiques culturelles publiques est de favoriser l'accès à la culture. À Balma, l'importance du pourcentage de jeunes, de diplômés et de retraités offre un cadre favorable au développement culturel. Mais il ne faut pas oublier les autres populations, pour lesquelles pénétrer dans un lieu culturel constitue une première difficulté et pour qui le modèle culturel proposé par la commune n'est pas en adéquation.

Aux côtés de la commune, d'autres acteurs publics interviennent : le département et Toulouse Métropole.

La programmation des manifestations culturelles

Du Salon des arts à la Fête de la musique, un certain nombre de manifestations gratuites illustrent la démarche consistant à rendre la culture plus accessible. Cependant, il s'agit là d'événementiel.

Depuis quelques années, une saison culturelle est organisée, mais elle manque de lisibilité. Actuellement, la programmation s'effectue au gré des propositions de différents acteurs privés sans fil directeur perceptible. Cependant, cette programmation est aussi l'occasion de soutenir la création artistique comme les résidences d'artistes et l'action culturelle à destination du jeune public.

La dynamique historique des associations balmanaises pourrait contribuer à ces manifestations et être mieux intégrée à la programmation culturelle (à l'exemple des semaines consacrées à un pays qui favorisaient les liens entre les associations). Une instance de dialogue réunissant tous les acteurs culturels pourrait dynamiser les différentes offres et créer de la transversalité (complémentarité de la programmation, de la communication...).

Les équipements culturels et le patrimoine

Le patrimoine bâti classé ou non de Balma n'est pas réellement connu des Balmanais. En grande partie privé (Château de Thégra, maisons toulousaines, fontaines, pigeonniers...), sa mise en valeur en est d'autant plus difficile et sa protection délicate. Ce patrimoine, ancrage historique de la commune, devrait pourtant bénéficier d'une meilleure attention.

Le « Cœur de ville », projet commencé en 2017, va voir l'agrandissement de la bibliothèque municipale et la création d'un bâtiment comprenant un lieu d'exposition, une galerie d'art et l'Espace Jeunes. La dimension de l'investissement (4,5 millions d'euros) laisse envisager la naissance d'un lieu de vie à l'image des médiathèques devenues lieu-lien, ou tiers-lieu*.

Le nombre d'utilisateurs va vraisemblablement augmenter dès l'ouverture de ces nouveaux espaces. Actuellement, il est de l'ordre de 8 % de la population balmanaise (40 % des Français ont fréquenté au moins une fois une bibliothèque municipale en 2016). Le personnel employé (2 postes et demi), le fonds documentaire et l'amplitude horaire d'ouverture au public (21 heures par semaine) seront à interroger en conséquence.

Le budget de fonctionnement actuel devrait progresser au regard de l'investissement en cours de réalisation. La rénovation de la médiathèque et la création d'un pôle culturel cristallisent des attentes et des objectifs à affiner collectivement. Un « conseil de médiathèque » pourrait faire remonter attentes et propositions (programmations, acquisitions...).

Ces nouveaux types de lieux culturels devraient concrétiser l'ambition de voir Balma plus animé. La création d'un café associatif, qui abriterait expositions, manifestations musicales ou théâtrales, échanges entre associations et débats, faciliterait l'expression de la vie culturelle locale en alliant convivialité et créativité.

Au-delà de son activité de diffusion des arts du cirque, la Grainerie, développe cette démarche d'ouverture avec son restaurant, elle pourrait être mieux intégrée à la cité et bénéficier d'une meilleure visibilité à Balma.

C'est aussi le rôle qu'aurait pu jouer un cinéma à Balma. L'offre cinéma actuelle (une projection par semaine), même conviviale et historiquement ancrée, n'est clairement pas à la hauteur d'une commune en plein essor. La demande potentielle mériterait une analyse plus approfondie.

La Grainerie s'affirme de plus en plus comme un lieu artistique important et la médiathèque va certainement jouer un rôle important dans la vie culturelle locale, mais pour l'instant Balma n'est pas identifiée comme ayant une forte identité culturelle. La création d'un événement emblématique au niveau métropolitain comme l'était il y a quelques années la «Semaine du livre et du vin» serait peut-être à envisager.

Mais l'offre culturelle à disposition des Balmanais ne se limite pas à Balma. Celle de Toulouse, en particulier, mais aussi des communes voisines la complète naturellement. Cette complémentarité est à affirmer.

*Voir glossaire.

Éducation/Enseignement artistique

La commune est compétente en matière scolaire pour le primaire et, à ce titre, elle est amenée à financer des interventions d'acteurs culturels en milieu scolaire, sur le temps scolaire, dans une démarche d'éducation artistique et culturelle. Aussi, s'est-elle attachée à intégrer musique, théâtre et lecture dans les écoles de la ville. Ce sont les concerts pédagogiques (Orchestre de chambre de Toulouse), les pièces de théâtre (de compagnies en résidence ou de la saison culturelle) et l'action culturelle en milieu scolaire de la bibliothèque municipale.

Au collège, domaine de compétence du Conseil départemental 31, certaines manifestations nationales comme la Semaine de la langue française et de la francophonie trouvent un écho positif.

L'enseignement artistique s'illustre souvent par une école de musique municipale. À Balma, l'association Harmony Balma, issue d'un long passé, assume les missions d'une école de musique associative. Labellisée par le Conseil départemental 31, elle bénéficie de la mise à disposition de locaux mitoyens du Pôle culture et animation locale et d'une subvention de fonctionnement destinée à favoriser l'accessibilité aux enseignements (formation musicale, instruments, classes de chant, orchestre...).

Le budget culture

Depuis les années 1980, les dépenses des collectivités locales n'ont cessé d'augmenter, et ce sont bien les communes les premières à financer la culture. Le budget culture de Balma était d'environ 150 000 € en 2018, dont 43 % correspondant aux subventions de la mairie. Cela met encore plus en valeur l'investissement prévu pour le Pôle culturel du cœur de ville. Cela pose aussi la question des futurs budgets de fonctionnement en lien avec l'ouverture de ce dernier.

Les nouveaux partenariats avec Toulouse Métropole et le département

Depuis quelques années, on assiste à une montée en puissance de la Métropole et à un transfert de compétences des communes vers la Métropole.

Les grands équipements culturels (théâtres, salles de concert, musées...) sous compétence métropolitaine sont, pour des raisons historiques, principalement situés à Toulouse, qui entretient avec Toulouse Métropole des liens étroits. En 2016, un certain nombre d'équipements ont été transférés ou reconnus d'intérêt métropolitain comme le TNT, le Zénith ou encore le Théâtre et l'Orchestre du Capitole et, à Balma, la Grainerie.

En 2017, Toulouse Métropole se flattait d'une dépense culturelle moyenne par habitant de 87 € et lançait un projet culturel commun à toutes les communes de la Métropole pour 2017-2020.

Vu des 36 communes périphériques, de l'arc-en-ciel culturel qu'elles représentent et du potentiel qu'elles constituent, l'on perçoit difficilement la dynamique culturelle impulsée pour les communes hors Toulouse. La place qui leur est dévolue semble être minorée, comme au sein de la commission culturelle de Toulouse Métropole.

Toulouse Métropole se revendique « catalyseur des initiatives ». L'avenir nous dira quelle sera cette nouvelle articulation entre communes et Métropole.

Quant au département, compétent en matière de lecture publique et d'enseignement artistique, il intervient à Balma dans le cadre d'une convention avec la bibliothèque (prêt de fonds documentaire et aide d'ingénierie), auprès de l'association Harmony Balma (conseil et « Bourse aux jeunes musiciens »), entre autres.

Ce tour d'horizon des acteurs publics et privés et de leurs actions nous fait prendre conscience que les modèles culturels se transforment très lentement alors que la société, ses attentes et ses aspirations évoluent à très rapidement. Cela nous pousse à innover et à inventer collectivement pour un meilleur vivre-ensemble.



La Grainerie, fabrique des arts du cirque et de l'itinérance.

5. Le sport et les activités physiques

Balma a la réputation d'être une ville sportive. Elle compte 33 associations sportives. Certaines sont des clubs importants ayant un rayonnement régional voire national. Cela représente plusieurs milliers d'adhérents dont une large part de jeunes.

La gouvernance du sport

Le sport est souvent considéré plus comme une charge que comme un investissement d'avenir. Depuis quelques dizaines d'années, son image a changé. Sa professionnalisation, l'omniprésence du marketing et de la compétition l'ont peu à peu éloigné de son idéal éducatif. Le rôle des pouvoirs publics est justement de résister à ce mouvement.

Mais, dans le même temps, la tendance de tous les gouvernements récents a été de créer des agences indépendantes dans divers secteurs au sein desquelles intervient la puissance publique afin de contrôler les dépenses.

Cette méthode de management déjà appliquée à la santé ou à la recherche l'est aujourd'hui au sport avec la création de l'Agence nationale du sport* (ANS), le 24 avril 2019. Son conseil d'administration est composé de 30 % de représentants de l'État, de 30 % de représentants des collectivités territoriales, de 30 % de représentants du mouvement sportif français, de membres du conseil d'administration du Comité national olympique et sportif français* (CNOSF) et de 10 % de représentants du monde économique sportif. On peut donc s'attendre à voir dans le sport ce qui s'est passé dans d'autres domaines, à savoir un regroupement d'associations et une mise en concurrence avec les acteurs à but lucratif afin de faire baisser les coûts.

Si le nombre de licenciés (théoriquement adeptes de la compétition sportive) se stabilise, le nombre de pratiquants, lui, augmente. Il s'ensuit une forte demande en installations et en matériels sportifs. Si la motivation des pratiquants permet de financer les infrastructures sportives, le risque est que ces investissements fassent augmenter le coût des activités concernées, laissant de côté les personnes à faibles ressources financières.

*Voir glossaire.

Cette tendance à la gentrification dans les activités sportives, conjuguée au désengagement de l'État, met les collectivités territoriales en première ligne pour répondre à l'évolution de la demande. On peut craindre que, à terme, le mouvement associatif sportif à but non lucratif porte seul la charge d'activités économiquement non rentables mais dont on ne peut se passer, les activités rentables étant gérées par les organisations à but lucratif. **Les collectivités territoriales doivent anticiper ces évolutions et intervenir pour ne pas mettre en difficulté l'existence des activités sportives non rentables nécessaires à une vie de qualité en société.**

La place des associations dans le sport

Que ce soit au niveau national, régional ou local, il faudra repenser la gestion du sport en France dans le cadre d'une gouvernance partagée. Ce qui signifie que même si une association loi 1901 est indépendante, son financement partiel par la collectivité territoriale ne pourra se faire, compte tenu des budgets tendus de ces dernières années et des diminutions des dotations de l'État, que par une vérification de la bonne utilisation des deniers publics.

Cela peut passer par un contrôle *a posteriori*, mais aussi et avant tout par une convention d'objectifs préalable, systématique et éventuellement succincte, signée par l'entité associative et la collectivité territoriale, définissant les grandes lignes de l'utilisation des financements publics. Tout cela pour mieux faire ensemble. Ce genre d'entente existe déjà pour certaines collectivités territoriales mais n'est pas systématique.

Dans l'optique de rapprocher le monde associatif de l'idéal d'intérêt général, il faudra soutenir le développement du Service civique en attirant encore plus l'attention des clubs et associations sportives sur cette possibilité légale, utile et peu coûteuse, qui permet aux jeunes engagés de se rendre utiles, de mieux se former et d'avoir une expérience hors du monde éducatif traditionnel.

Le sport « amateur » recouvre toutes les entités juridiques sportives à but non lucratif relevant de la loi de 1901 concernant les associations. L'action de ces organisations se situe entre la prestation de services, l'activité sociale et la politique publique (lorsqu'elles bénéficient de subventions). Dans ce dernier cas, il serait légitime de les responsabiliser. Il pourrait leur être demandé d'élaborer des projets associatifs abordant leur raison d'existence, les objectifs visés et les moyens envisagés pour atteindre ces objectifs. C'est déjà, en 2019, ce que demande l'ANS aux fédérations sportives.

De plus, chaque club et chaque association devront désormais intégrer, dans leur projet, la lutte contre toutes les discriminations et le développement durable. Il faut sensibiliser les clubs et associations sportives à l'écoresponsabilité : gestion des déchets, empreinte carbone, respect de la nature, innovation durable... Il est nécessaire d'attirer l'attention des organisations sportives locales et de les accompagner dans leurs actions de responsabilité sociale (responsabilité sociale des organisations - RSO), surtout en matière de développement durable, en créant une « boîte à outils », accessible à toutes les associations et clubs, qui permettrait à ces derniers de faire connaître et de mutualiser leurs actions et leurs moyens, méthodes et outils utilisés. À cela pourrait s'ajouter un « palmarès » annuel des meilleures initiatives en la matière.



Il sera également nécessaire, autant que faire se peut, d'organiser et d'inciter les associations et clubs à la mutualisation de personnels, de compétences, de moyens et de bonnes pratiques, afin de réaliser sans douleur des économies d'échelle et de faire progresser tout le mouvement associatif sportif. Il ne faudra pas, par exemple, tolérer que deux entités associatives distinctes proposent la même discipline sportive. On peut même imaginer le regroupement de plusieurs associations en association multi-activité, comme il en existe déjà (le Club d'athlétisme de Balma (CAB) ou l'ASPTT Toulouse qui regroupe 4 000 adhérents dans 32 activités différentes). La mutualisation permet, outre une gestion plus efficace, de décloisonner les pratiques et de renforcer la sociabilité qu'offre l'association.

Il apparaît d'autant plus important aujourd'hui d'imaginer une structure de concertation entre collectivités territoriales voisines afin qu'une seule ne supporte pas la pression des demandes, aides et aménagements d'installations sportives. Le repli sur soi et la pratique de l'exclusion territoriale n'est pas humainement envisageable, toutefois il est normal de demander une contribution aux bénéficiaires.

Conclusion

Balma a réussi, grâce aux efforts des élus, des bénévoles et des citoyens investis dans la vie locale, à faire évoluer un petit bourg périphérique en une commune agréable et dynamique. Si le bien-vivre existe à Balma, il faut donc continuer à favoriser la qualité de vie des habitants et des personnes qui viennent y travailler, sans perdre de vue la nécessité d'une transition vers un modèle de société plus durable. Or, l'attrait que suscite Balma pour de nouveaux habitants est parfois incompatible avec un urbanisme durable.

La faible densité de l'habitat rend difficile la mise en place d'un réseau de transports en commun efficace, ce qui conduit à une extension constante de l'aire urbaine de même qu'à une ségrégation spatiale plus importante. S'il est justifié de contenir la croissance démographique d'une petite commune qui a déjà beaucoup grandi ces dernières années, il ne s'agit pas d'opposer bien-vivre et croissance, mais d'adopter des politiques qui les accompagnent au mieux.

Afin de maintenir la qualité de vie des Balmanais, l'offre de services, l'offre culturelle ou la vie associative devront suivre au minimum le développement urbain, et intégrer si possible les améliorations qui résultent d'une meilleure prise en compte des facteurs écologiques.

Rappelons ci-après quelques orientations qui ressortent de notre analyse :

- Afin de favoriser le lien social, il est nécessaire de créer des espaces publics de rencontre accueillants au sein des centralités ; ces espaces doivent être protégés des circulations et ombragés.
- La politique associative est un élément essentiel du bien-vivre ; elle doit être clairement affichée et les participations financières doivent être en cohérence avec la mutualisation des moyens, la lutte contre les discriminations, le développement durable et plus généralement la volonté de servir l'intérêt général.
- S'agissant des transports en commun, le développement de navettes autonomes est envisageable. Malgré des efforts d'amélioration des sentiers et pistes cyclables, un gros travail de rationalisation et de sécurisation reste à faire pour rendre plus attractifs les trottoirs et les pistes cyclables.
- Avec la redéfinition des professions et des pratiques médicales et paramédicales, l'accès à des soins de qualité reconnue ne semble pas aller de soi et nécessite une attention particulière.

- Concernant l'éducation, le nombre de places en crèche est à surveiller et l'hypothèse de création d'un lycée sera à réévaluer à moyen terme en fonction du taux d'occupation du lycée du secteur : Stéphane HESSEL selon les évolutions de la démographie toulousaine.
- La gestion des déchets pourrait s'améliorer ; la commune de Balma peut-elle jouer un rôle de pilote dans ce dossier de compétence métropolitaine ?
- Balma est doté d'un fort potentiel culturel dont la lisibilité demande à être améliorée, essentiellement en lien avec le projet « Cœur de ville », dans le cadre d'un dialogue plus approfondi avec tous les acteurs culturels et d'un partenariat plus dynamique avec Toulouse Métropole.
- S'agissant du numérique, les marchés de données couplés à l'intelligence artificielle permettent des avancées spectaculaires. Cependant, la municipalité doit rester vigilante à ce que leurs usages respectent la vie privée et évitent toute déshumanisation de la vie en société.
- Balma est une ville sportive, notamment grâce à des associations très actives ; celles-ci doivent bénéficier de l'affirmation de la politique municipale dans ce domaine.

Toutes les questions soulevées ici ne sont pas propres à Balma ; d'autres communes de la première ceinture toulousaine connaissent la même évolution. C'est pourquoi la réflexion sur le bien-vivre à Balma dépasse le simple périmètre de la ville et justifierait un élargissement aux communes du « Portail de l'Est » de la Métropole. La volonté légitime des Balmanais d'améliorer leur qualité de vie ne doit pas faire perdre de vue la nécessaire cohérence du projet métropolitain.

« Ce qui importe, c'est d'aller vers et non d'être arrivé. »

Antoine de Saint-Exupéry

Glossaire

Agence nationale du sport (ANS) : c'est un groupement d'intérêt public associant des représentants de l'État, des responsables du mouvement sportif, des collectivités territoriales et des acteurs économiques et sociaux (associations, clubs et entreprises privées).

Comité national olympique et sportif français (CNOSF) : ce comité est à la fois le représentant du mouvement sportif français auprès des pouvoirs publics – en particulier du ministère chargé des Sports – et le représentant en France du Comité international olympique.

Internet des objets : cette appellation désigne un nombre croissant d'objets connectés à Internet permettant ainsi une communication entre ces biens dits « physiques » et leur existence numérique. Ces formes de connexions permettent de rassembler de nouvelles masses de données sur le réseau, et donc de nouvelles connaissances et formes de savoirs.

Kiosques Reco : solution de collecte de déchets plastiques développée par Suez. Les kiosques se trouvent sur des parkings de supermarchés. En déposant une bouteille plastique, on reçoit un bon d'achat d'un ou de deux centimes à dépenser dans le supermarché qui accueille le dispositif.

Maison des jeunes et de la culture (MJC) : structure associative, lieu de culture, de rencontre, de détente... Contrairement à une idée reçue, les maisons des jeunes et de la culture ne s'adressent pas exclusivement aux jeunes.

Mobilités actives : la mobilité active a trait à toute forme de déplacement effectué sans apport d'énergie autre qu'humaine (sans moteur) et par le seul effort physique de la personne qui se déplace. Elle se réalise à l'aide de modes eux-mêmes dits « actifs », principalement la marche et le vélo.

Open data : les *open data*, ou données ouvertes, sont des données auxquelles l'accès est totalement public et libre de droit, au même titre que l'exploitation et la réutilisation. Selon la définition donnée par l'Open Knowledge Foundation, les trois critères nécessaires pour parler d'*open data* sont donc la disponibilité et l'accès, la réutilisation et la distribution, et enfin la participation universelle.

Soins de suite et de réadaptation : l'activité de soins de suite et de réadaptation (SSR) a pour objet de prévenir ou de réduire les conséquences fonctionnelles, physiques, cognitives, psychologiques ou sociales des déficiences et des limitations de capacité des patients et de promouvoir leur réadaptation et leur réinsertion.

Valorisation énergétique : elle consiste à récupérer et à valoriser l'énergie produite lors du traitement des déchets par combustion ou méthanisation. La valorisation énergétique de ces déchets permet, *via* l'incinération d'alimenter un réseau de chaleur. À Toulouse, 19 km de réseau assurent chauffage et eau chaude sanitaire aux 40 000 habitants des quartiers du Mirail, de Bellefontaine et de la Reynerie, et un réseau de chaleur et de froid de 5 km assure chauffage, climatisation et eau chaude sanitaire dans le nouveau quartier de la Cartoucherie. Cependant, il ne faut pas oublier que la valorisation énergétique produit à son tour pollution et déchets.

Tiers-lieu : espace informel et convivial où les personnes peuvent se rencontrer, échanger, se détendre. Espace mêlant les activités : café associatif, MJC... Les bibliothèques développent de plus en plus cet esprit. On parle aussi de tiers-lieu de travail qui héberge le « *coworking* », un espace de travail partagé.

Remerciements

Aux contributeurs et rédacteurs :

Didier AMIGO, Jean-Marc BÉAL, Serge BORRAS, Evelyne CANS, Céline DALMAYRAC, Annie DAMON, Philippe DELCLAUX, Jean-Pierre DUMOULIN, Michel DUNAND, Anne-Marie FONTAN, Céline LAY, Georges LOZANO, Jacinto MENDEZ, Maurice MOLINIER, Michèle MONTIBUS, Antoine MUSARD, Jean-Pierre ORRIOLS, Maurice PLAZANET, Lucas REGOR, Jean-Claude RIMBERT, Jean-Luc RZADKIEWA, François SAINT-PIERRE, Jean-François SAUTEREAU, Sylvie SCHETRITE, Guy SUBRA.

À François GINESTE, Conseiller municipal délégué Culture et associations culturelles, auditionné par les membres du Codev.

À Laurence BOURLÈS, Hélène CABANEL, Armelle DA ROCHA et Anne PAYAN auditionnées dans le cadre de leurs fonctions.

À Natacha COTTAVE, volontaire en service civique.

À Alexandre MARPLES, volontaire en service civique, qui a contribué par son esprit d'initiative, son sens relationnel et son sens de l'écoute à la réalisation de cet avis et à la valorisation des travaux du Codev.

À Brigitte MILHAU, coordinatrice du Codev.

Rédaction : Les membres du Codev.

Révision – correction : Béatrice LE ROUZIC.

Réalisation : Camille LOPEZ.

Édité par le service communication de la Ville de Balma.

Crédit photos : Ville de Balma.

Impression : Reprint.

Conseil de développement local de Balma
Hôtel de Ville
8, allée de l'Appel du 18 juin 1940
05 61 24 92 74

